

ANALYSE DES RESULTATS

Pour commencer il faut souligner le bon taux de réponses obtenu, puisqu'il s'élève à 43%, alors même que le PDC et le POP ne nous ont pas communiqué leur liste et que Solidarités nous a fait parvenir la sienne au-delà de la date limite.

Cela dit, les citoyens de ce canton peuvent se réjouir, du moins ceux qui ont à cœur le bien-être de la jeunesse, car :

- plus du 99% des répondants se disent prêts à légiférer pour offrir une cuisine saine dans les établissements scolaires subventionnés par le canton ;
- même pourcentage de candidats pour offrir une protection contre le surendettement aux jeunes ;
- en revanche, ils ne sont plus que 88% (!) à défendre l'idée d'un accès meilleur marché aux transports publics à nos jeunes en formation.

Sans abus de langage, nous pouvons donc affirmer que nos propositions ont été plébiscitées.

En conclusion, pour aider nos membres à faire leurs choix électoraux, il ne nous reste qu'à sortir des listes les candidats qui se sont opposés à légiférer dans au moins deux des trois domaines proposés. Les cinq personnes concernées sont toutes membres du PLR et appartiennent toutes au sexe masculin. Pour autant, nous nous garderons d'en tirer des conclusions trop définitives !

Voici le nom de ces cinq personnes : P. Bartl, D. Humbert-Droz, H. Scheurer, F. Schlosser et J. Villat.

C'est donc en remerciant les 174 candidats qui ont pris la peine de répondre à notre modeste sondage, que nous espérons avoir fourni à nos membres et sympathisants quelques éléments propres à faciliter leurs choix électoraux.

Le comité de la section neuchâteloise de la FRC